

RAPPORT SUR LES ÉTATS FINANCIERS 2024

Rapport déposé par le maire lors de la séance du 2 septembre 2025 portant sur le rapport financier de la Municipalité de L'Ange-Gardien pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2024.

C'est avec plaisir que je vous présente, à titre de Maire et, tel qu'exigé par la Loi, mon rapport sur les états financiers audités de la Municipalité pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2024.

États financiers et rapports de l'auditeur

Le rapport financier 2024, préparé par la direction générale a été audité par la firme Mazars.

Je suis heureux de souligner que les rapports de l'auditeur externe sur les états financiers et sur le taux global de taxation réel ne comportent aucune réserve. Ils confirment que nos états financiers présentent fidèlement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2024, ainsi que les résultats de ses activités, la variation de ses actifs financiers nets et ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, et ce, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Situation financière

Au 31 décembre 2024, la situation financière de la municipalité demeure très enviable.

Les excédents accumulés totalisent 20 190 236 \$, composés de :

- 4 282 108 \$ en actifs financiers,
- 32 110 775 \$ en actifs non financiers (principalement des immobilisations), et
- 16 202 647 \$ en passifs, dont la majeure partie représente la dette à long terme.

État des résultats

Pour l'année 2024, la Municipalité enregistre :

- un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 1 092 650 \$,
- et un déficit d'investissement à des fins fiscales de 1 060 321 \$.

En ce qui concerne l'investissement, le déficit à des fins fiscales de 1 060 321 \$ reflète principalement le décalage entre le financement reçu et les dépenses engagées. Il ne s'agit donc pas d'un déficit réel, mais simplement d'un effet de calendrier comptable.

L'excédent de fonctionnement s'explique principalement par :

- la croissance du marché de la construction neuve et les revenus générés par la taxe foncière sur les nouvelles constructions,
- l'augmentation des transactions immobilières et les droits de mutation sur les ventes de propriétés

Il provient également de la vente de terrains dans le parc d'affaires et de la perception de la TVQ supplémentaire, que la municipalité est désormais en mesure d'obtenir.

En 2024, 67 % des revenus totaux provenaient des différentes taxes foncières, taxes directes et tarifications, pour un montant de 9 788 466 \$.

Du côté des dépenses de fonctionnement, la plus grande part, 31 %, a été consacrée à la voirie, suivie de la sécurité publique avec 19 %.

Les investissements réalisés en 2024 totalisent 2 418 717 \$. Parmi ceux-ci, l'amélioration des chemins municipaux et l'achat d'un camion-échelle pour le service des incendies représentent près de 70 % du total.

Dettes à long terme

Au 31 décembre 2024, la dette à long terme s'élève à 13 655 800 \$.

Il est important de noter qu'une part importante de ces emprunts (33 %) est remboursée par le biais de taxes spéciales d'amélioration locale, principalement à la suite de projets de pavage dans différents quartiers. De plus, la Municipalité doit recevoir des subventions totalisant 61 492 \$ du gouvernement du Québec afin de couvrir une partie de ces emprunts.

Immobilisations

Les immobilisations de la Municipalité totalisent 31 581 386 \$, dont près de 70 % sont constituées d'infrastructures routières. Les bâtiments municipaux représentent pour leur part une valeur nette de 2 933 686 \$.

Conclusion

L'année 2024 s'est conclue avec des résultats financiers positifs qui témoignent d'une gestion saine et responsable. Je remercie mes collègues du conseil pour leur collaboration et tout le personnel municipal pour son travail rigoureux. Grâce à cet engagement collectif, nous pouvons continuer à offrir aux citoyens des services de qualité tout en maintenant une situation financière enviable.

Mesdames, Messieurs, je vous remercie pour votre confiance et je vous souhaite une agréable fin de saison estivale.

Marc Louis-Seize

Maire de la municipalité de L'Ange-Gardien